

**Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif
à la concentration économique concernant la création de la société
« Viatris Inc » suite à la fusion de la société « Mylan NV » et la société
« Upjohn Inc »**

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Les entreprises concernées :

- La société « **Mylan NV** » ;
- La société « **Upjohn Inc** »

L'entreprise créée :

- La société « **Viatris Inc** »

Nature de l'opération

- Fusion.

Secteurs économiques concernés

- Le secteur de la production pharmaceutique.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 21 novembre 2024.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant la création de la société « Viatris Inc » à travers la fusion de la société « Mylan NV » et la société « Upjohn Inc » division du groupe Pfizer.

« **Mylan NV** » est une société anonyme de droit Néerlandais dont l'activité principale est le développement, la fabrication, la commercialisation et la distribution des produits pharmaceutiques dont les médicaments génériques.

« **Upjohn Inc** » est une société de droit américain, créée en tant que division ciblée du groupe Pfizer, qui exploitait les activités de Pfizer dans le domaine des médicaments et génériques.

« **Viatris Inc** » est une société de droit américain, dont l'activité principale est le développement, la fabrication, la commercialisation et la distribution d'une variété de médicaments et de produits de santé destinés au grand public.

Fait à Rabat, le 07 novembre 2024.